

Sommaire

Fondements

L'éphémère et le durable	4
Genèse du concept de développement durable	6
La pression démographique	8
Les écarts mondiaux de développement	10
Le durable contre le développement ?	12
Financer le développement durable	14
Le prix du futur : l'actualisation	16
Risques et catastrophes	18
Le principe de précaution	20
L'usage du principe de précaution	22
La valorisation de la diversité culturelle	24

Écologique

L'empreinte écologique	26
L'utilisation des ressources	28
Les pollutions atmosphériques	30
Le Protocole de Montréal	32
Le changement climatique	34
Le Protocole de Kyoto	36
Les mécanismes projets de Kyoto	38
Les marchés du carbone	40
Les limites du modèle énergétique	42
Les ressources agricoles	44
La forêt	46
L'eau, une ressource renouvelable ?	48
Biodiversité : le constat	50
Biodiversité : les actions entreprises	52
Les OGM	54

Économique

L'entreprise et ses parties prenantes	56
Des entreprises responsables	58
La gouvernance des entreprises	60
La multiplication des normes	62
Le reporting extra-financier	64
Une communication responsable	66
Les stratégies du développement durable	68
La responsabilité sociétale des PME	70
Les engagements volontaires	72
Des achats responsables	74
Les industries agroalimentaires	76
Une industrie lourde : le ciment	78
La construction de logements	80
L'industrie pharmaceutique	82

Le tourisme	84
Banques : financer de façon responsable ?	86

Social

PIB et bien-être	88
Les indicateurs de la richesse durable	90
La solidarité Nord-Sud	92
La coopération décentralisée	94
Le commerce équitable	96
La question des normes sociales	98
Des ressources humaines responsables	100
L'audit social	102
L'action syndicale	104
La lutte contre la pauvreté	106
La finance solidaire	108

Pouvoirs publics

Le rôle de l'ONU	110
Agendas 21 et territoires	112
La stratégie européenne	114
La stratégie française	116
Le levier des achats publics	118
Politique des transports et mobilité	120
Le prix de l'environnement	122
Les écotaxes	124
Les politiques de santé	126
L'éducation au développement durable	128
La gestion des déchets en Europe	130
Urbanisme et durabilité	132

Citoyenneté

La mobilisation de la société civile	134
L'action des ONG	136
La contestation altermondialiste	138
La participation des citoyens	140
Les gestes verts	142
La consommation	144
L'Investissement socialement responsable	146
La diversité des approches ISR	148
La notation extrafinancière	150
Un métier dans le développement durable	152

Testez vos connaissances	154
--------------------------	-----

Bibliographie commentée	156
-------------------------	-----

Index	159
-------	-----

MODE D'EMPLOI

Divisé en six parties, l'ouvrage s'organise par doubles pages. Chaque double page fait le point sur une notion.

À gauche
Une page synthèse apporte les notions essentielles sur la question traitée.

À droite
Une page explication développe un point particulier qui illustre et complète la page de gauche.

Le menu aide à repérer les six parties du livre.

L'introduction cerne le sujet.

Le titre de la page de droite met en lumière un point particulier.

Le titre annonce le thème de la double page.

FONDEMENTS

Genèse du concept de développement durable

Le rapport Brundtland donne en 1987 une définition du développement durable qui sera référence. Elle repose sur deux piliers : la conciliation entre la satisfaction des besoins actuels et ceux des générations futures ; la réconciliation entre le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale.

Un concept mal traduit de l'anglais

Le terme « développement durable » traduit l'expression anglaise *Sustainable Development*, qui apparut pour la première fois en 1980 dans le rapport *World Conservation Strategy: Living Resources for Sustainable Development*. La traduction est discutable, car le qualificatif *sustainable* exprime moins un état de ce qui dure que la capacité d'un système à s'auto-entretenir, à résister aux aléas et aux chocs qui le meuvent. Mais la sémantique ne peut rien contre les usages. Le terme « développement durable » est entré dans notre vocabulaire. Sa meilleure définition reste celle que lui donna le rapport Brundtland.

Une vision intergénérationnelle du développement

Le rapport Brundtland part d'une vision intergénérationnelle, en définissant le développement durable comme « la capacité à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre celle des générations futures à satisfaire les leurs ». Si on considère qu'une génération correspond approximativement à vingt-cinq ans, on est donc immédiatement confronté à un allongement de l'horizon. L'unité de temps n'est désormais plus l'année mais le quart de siècle. Il ne s'agit plus de raisonner ou d'agir à trois ou cinq ans, mais d'appréhender les conséquences de nos actes à vingt-cinq, cinquante, soixante-quinze ans...

Il y a à une rupture forte. Du fait de la préférence pour le présent, les agents ne tiennent pas spontanément compte d'un futur aussi éloigné. Un tel horizon dépasse le champ de préoccupation des décideurs politiques, les générations futures ne déposent pas de bulletins de vote dans les urnes. Enfin, plus l'horizon s'éloigne et plus imagine l'incertain, ce qui oblige à prendre des décisions dont on évalue difficilement les retombées.

Le développement durable élargit la notion de capital

Le deuxième élément du développement durable concerne l'élargissement de la notion de capital. Le rapport Brundtland identifie trois dimensions qui doivent être intégrées dans une démarche de développement durable : l'économique, l'environnemental et le social. Ces dimensions constituent les trois sommets de ce qui est souvent figuré comme le triangle du développement durable. Concrètement, cela signifie que pour être soutenable dans le temps, le développement d'une société implique la reproduction et l'élargissement des trois dimensions du stock de capital :

- le capital économique classique ;
- le capital écologique composé de toutes les ressources naturelles dont bénéficie une génération ;
- le capital d'équité sociale qu'on peut assimiler à la capacité entrepreneuriale de la collectivité, qui dépend notamment de l'accès aux richesses et de leur mode de répartition.

La société shell est directement inspirée de cette idée d'élargissement du capital pour être son premier exposant sur le développement durable. *Aspice, Flamur, Préfig.*

LE RAPPORT BRUNDTLAND

L'origine du rapport

Le rapport *Notre futur commun*, plus communément dénommé *Rapport Brundtland*, est issu des travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, constituée en 1983 au sein des Nations unies. Cette commission a existé pendant trois ans et a réuni de nombreux experts et d'experts du monde entier. Son mandat consistait à évaluer la possibilité de trouver des voies de développement durable à la fois le développement des pays du Sud et la protection de l'environnement. La présidence de cette commission fut confiée à Gro Harlem Brundtland, alors Première ministre de la Norvège et qui fut ensuite appelée à diriger l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'influence du rapport

Contrairement au fameux rapport de clubs de Rome, qui, dans les années soixante-dix, a mis l'accent sur les limites de la croissance résultant des contraintes de disponibilité en matières premières, le rapport Brundtland n'a eu, pas de grand impact médiatique au moment de sa publication. Il a par contre exercé une plus grande influence sur les comportements des acteurs à moyen terme. Le rapport Brundtland a inspiré le concept de développement durable et fournit une méthode d'approche intégrant les trois dimensions économiques, écologiques et sociales qui s'est par la suite généralisée. Ses conclusions ont été reprises par l'ONU et ont servi de base à la préparation du Sommet de la Terre de Rio, première conférence internationale à effectivement réunir gouvernements du Nord et du Sud autour des problématiques du développement durable.

Schéma du développement durable

Le schéma du développement durable illustre les trois dimensions du développement durable : économique, écologique et sociale. Dans un monde idéal, ces trois dimensions sont équilibrées. Dans la pratique, la pression économique des entreprises du développement durable met le décideur face à de nouveaux dilemmes ou fait des concurrences qui apparaissent entre objectifs de croissance économique, de protection de l'écologie et d'équité sociale. Le schéma de développement durable vise à élargir cette zone d'interaction.

Photo de Gro Harlem Brundtland

Gro Harlem Brundtland a présidé, au sein de l'ONU, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1983 à 1986.

Photo de Gro Harlem Brundtland, Développement durable, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2004.

Les sous-titres permettent de saisir l'essentiel en un coup d'œil.

Les encadrés colorés font ressortir l'information.

Les photos illustrent le texte.